TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

J. L. Beer vs Frank Sarco, attachement de $118.83.

The Fairbanks Co. vs The Crystal Ice Mf'g Co. Ltd, réclamation de $625 sur un contrat.

Morris Building and Land Imp. Association vs Frank P. Barber, réclamation de $112.96 sur un bail.

Successions ouvertes :

Charles Austin, Jean Fauvement, Rév. H. C. Mignot.

Demande de partage :

Matthew Frischhertz vs Les mineurs Anna, Magdelena, Mary, Francis et Wilhelmina Frischhertz.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Acquitté :

Lucien Carrère, homicide.

Condamnation :

A. J. Erskine, obtention d'argent sous de faux prétextes, 30 jours de prison.

Trouvés coupables :

Herod Leonard, Will Mark, larcin.

Envoyé devant la cour criminelle :

B. Anderson, attaque à main armée.

FAITS DIVERS.

Testaments du Très Rév. Père H. C. Mignot.

Les deux testaments suivants du Très Rév. Père H. C. Mignot ont été homologués hier à la cour du juge St-Paul.

Nouvelle-Orléans, Lne.

Aujourd'hui, ce huitième jour du mois de novembre mil neuf cent un, à la requête du Très Révérend Père Hyacinthe Claude Mignot, demeurant dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'allée St Antoine, No 621, entre les rues Chartres et Royale, dans le deuxième district de cette ville, moi Bussière Rouen, notaire public, dûment commissionné et assermenté dans et pour la paroisse d'Orléans, y résidant, je me suis transporté au domicile susdit, où j'ai trouvé ledit Révérend Père Hyacinthe Claude Mignot souffrant de corps mais sain d'esprit et entendement ainsi qu'il m'est apparu à moi, notaire, et à messieurs les révérends pères Jean Marie Laval, Jean Baptiste André, Joseph François Solignac et à messieurs Chas Joseph Théard et Angelo Frontini, témoins compétents, et ledit révérend père Hyacinthe Claude Mignot, dans la vue de la mort, en présence et entendement des susdits témoins, a dicté à moi, notaire, son testament ainsi qu'il suit :

Je me nomme Hyacinthe Claude Mignot.

Je donne à la corporation du Diocèse de l'Eglise catholique romaine de la Nouvelle-Orléans tous les biens que je possède actuellement à Chinchuba, dans la paroisse St Tammany, Lne, à l'exception de cinquante arpents, à prendre sur cette terre, que je lègue spécialement à Mme Louise Menant, née Parisi, avec la propriété immobilière où elle demeure; et à l'exception de la source avec cinq arpents à prendre aussi sur les mêmes terres que je lègue à Mamie Johnson, résidant à l'ancienne cure d'eau. Je confirme de plus les donations que j'ai faites par le passé aux Sœurs Dominicaines, au docteur J. J. Castellanos et au Chinchuba Deaf Mute Institute. Je donne aussi à la corporation de l'Eglise Catholique Romaine du Diocèse de la Nouvelle-Orléans tous les meubles et effets mobiliers qui se trouvent au Presbytère et à l'Eglise de la Cathédrale. Je donne au Chinchuba Deaf mute Institute ma maison sise rue Ste Anne, entre Royal et Chartres, et ma maison sise rue St. Philippe. Je prie cette institution de faire dire milles messes pour le repos de mon âme. Je donne mon autre propriété sise rue Ste Anne aux Petites Sœurs des Pauvres.

Je donne un de mes deux calices que j'ai à Chinchuba à Monseigneur Gustave Rouxel et l'autre à l'institut de Chinchuba. Je donne le calice que j'ai à la Nouvelle-Orléans et mon missel au père Louis Henriennet.

Je donne à mon ami, le docteur J. J. Castellanos, la somme de $500 en souvenir des bons soins qu'il m'a toujours prodigués. Je donne le reste de mes biens aux Petites Sœurs des Pauvres de la Nouvelle-Orléans, dont je constitue la corporation ma légataire résiduaire universelle. Je nomme pour mon exécuteur testamentaire M. Chas J. Théard, sans cautionnement et avec la saisine de mes biens.

Je déclare que le présent testament a rapport seulement et exclusivement à mes biens en Louisiane. Pour mes biens et intérêts en France j'ai déjà fait un testament olographe, qui est déposé en France et que je confirme dans son entier.

Signé : H. C. Mignot, J. M. Laval, J. B. André, J. F. Solignac, Chas J. Théard, Angelo Frontini.

Bus. Rouen,
Notaire Public.

Le second testament est ainsi conçu :

Nouvelle-Orléans, Lne.

Aujourd'hui, ce vingt-quatrième jour du mois de mai, mil neuf cent deux, à la requête du Très Révérend Père Hyacinthe Claude Mignot, demeurant dans cette ville, dans l'allée St Antoine No 621, entre Chartres et Royale.

Moi, Bussière Rouen, notaire public, dûment commissionné et assermenté dans et pour la paroisse d'Orléans, y résidant, je me suis transporté au domicile susdit et j'ai trouvé ledit Très Rev. Père Hyacinthe Claude Mignot, souffrant de corps, mais sain d'esprit, mémoire et entendement, ainsi qu'il m'est apparu à moi, notaire, et à Messieurs les Révérends Pères Pierre Marie Louis Massardier, Joseph François Solignac et Louis Larroche et à MM. Chas. J. Théard et Angelo Frontini, tous témoins compétents, majeurs demeurant en cette ville et y résidant et ledit Très Rév. Père Hyacinthe Claude Mignot dans la vue de la mort, en présence et entendement des susdits témoins, a dicté à moi notaire, son testament ainsi qu'il suit : Dans le testament que je vous ai dicté le 8 novembre 1901, j'ai fait la déclaration suivante :

Je déclare que le présent testament a rapport seulement et exclusivement à mes biens en Louisiane. Pour mes biens et intérêts en France j'ai déjà fait un testament olographe qui est déposé en France et que je confirme en plein. Je déclare par les présentes modifier cette déclaration du 8 novembre 1901 ci-dessus, et je révoque le testament olographe en question ou tout autre testament ayant rapport à mes biens ou intérêts en France, et maintenant, pour tous mes biens et intérêts en France, j'institue par les présentes, l'abbé Joseph Régnier de Nuits mon légataire universel et je le nomme aussi mon exécuteur testamentaire, avec saisine pour la France.

Mon ami, l'abbé de Nuits, est le même qui est ou a été directeur à l'école Fénélon, à Paris, France.

Avec cette modification faite pour régler ma succession en France je maintiens en son entier mon testament du 8 novembre 1901, pour mes biens en Louisiane.

Le testament a été ainsi dicté par le testateur au notaire soussigné qui l'a écrit en entier de sa main tel qu'il lui a été dicté, l'a ensuite lu à haute voix au testateur lequel a déclaré le bien comprendre et y persévérer comme contenant ses dernières volontés, le tout en présence et entendement des susdits témoins.

Signé : H. C. Mignot, P. M. L. Massardier, J. F. Solignac, L. Larroche, Chas J. Théard, Angelo Frontini.

Bus. Rouen,
Notaire Public.

En Tête Depuis 52 Ans.

Dimensions et Prix Convenant à Tous.

Epargnez Combustible et Ennuis.

Si Votre Marchand Essaie de Vous Induire en Erreur en Vous Faisant Acheter une Autre Marque, Ecrivez-Nous

A. BALDWIN & CO., LIMITED.
Coin Camp et Commune,
NOUVELLE ORLEANS.

25 oct—3m—nov sam

Poudre. Dentifrice

PARFAITE DU

Dr. Lyon.

Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle.

1er jan 1902—1an mar

Une surprise agréable.

Son Honneur le Maire P. Capdevielle a été agréablement surpris hier à la mairie.

Quelques instants après son arrivée les fonctionnaires municipaux entraient en corps dans son bureau et lui présentaient son portrait à l'huile, exécuté par M. Alaux, un artiste établi depuis cinq ans dans notre ville. On dit ce portrait le meilleur de ceux qu'on a faits du premier magistrat de la Cité du Croissant.

En arrivant M. Capdevielle ne l'avait point remarqué ; on l'avait accroché au-dessus de celui du général Beauregard, de façon à ne pas attirer son attention jusqu'au moment de la présentation. M. Gilmore, avocat de la ville, était chargé de l'offrir et de prononcer l'allocution d'usage, ce dont il s'est naturellement acquitté à merveille.

M. le maire qui, lui aussi, possède le secret des charmantes allocutions ne s'est pas laissé prendre au dépourvu, et dans une improvisation émue a laissé déborder toute l'émotion que lui faisait éprouver l'attention si délicate dont il était l'objet.

Rien, a dit M. le Maire, ne pouvait me causer plus de plaisir que la présentation de ce beau portrait, et ce plaisir est encore doublé par la pensée qu'il m'est présenté par mes dignes collaborateurs aux différents degrés de la hiérarchie municipale, prouvant ainsi que la meilleure harmonie existe entre tous ceux qui sont appelés à l'honneur d'administrer notre ville.

Je suis réellement ému de votre charmant procédé, et ma modestie m'oblige à vous dire que c'est réellement trop préjuger de mes services que de placer mon portrait dans une galerie ornée des figures illustres de ceux qui, ayant rendu service à la patrie, ont mérité cet honneur posthume.

Je reviens du Nord tout à fait remis de mes fatigues et physiquement plus apte que jamais à poursuivre énergiquement le but que je me suis imposé en prenant possession de mes fonctions.

Notre ville, dit-on, est appelée à un certain avenir, j'ajouterai que c'est l'avenir le plus brillant qui lui est réservé, car le congrès très prochainement va décider la question d'un canal interocéanique. Que ce soit à Panama ou ailleurs peu importe, ce qu'il y a de certain c'est que la Nouvelle-Orléans bénéficiera sûrement de cette grande entreprise et que nous avons le droit de compter sur l'avenir.

Les paroles du maire ont été chaleureusement applaudies par l'assistance toute spéciale qui se trouvait réunie dans les salons de l'hôtel de ville, et après de vigoureux "shake hand" avec les personnes qui se trouvaient autour de lui, on passa dans la salle voisine où un punch fut servi et des toasts portés à la santé du maire, et par Son Honneur aux auteurs de cette sympathique manifestation.

Grièvement blessé.

Hier soir, vers sept heures, une querelle a éclaté rue St Louis, 1012, entre Louis Wilson et sa femme, Carrie Jones, tous deux de couleur. Cette dernière, ayant reçu un coup de couteau dans l'abdomen, a été transportée à l'hôpital.

Wilson a été arrêté.

Volé.

Pendant que M. F. Buyes, domicilié rue du Camp 1007, se trouvait dans un car de la ligne Prytania hier soir, un adroit pickpocket lui a pris sa montre.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteille livrées à domicile.

Conseil Municipal.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. Mehle.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 18 novembre 1902.

Aux membres du Conseil.

Je vous transmets les documents suivants :

Rapport hebdomadaire du commissaire des édifices publics, du 11 au 17 novembre.

Pétition de E. V. Vinet pour le remboursement de certains paiements.

Pétition de Jules Rodi et autres demandant d'être relevés du paiement de certaines taxes et des intérêts.

Communication de la commission d'incendie notifiant le conseil d'une vacance dans la commission à la date du 15 décembre 1902, pour le 4ème district.

Je vous retourne aussi l'ordonnance No 1865 amendée, objet d'un rapport favorable de la part du comité des concessions le 5 novembre 1902, pour que le conseil la prenne en considération.

Respectueusement.

PAUL CAPDEVIELLE,
Maire.

Le message du maire est reçu et les documents sont référés aux comités compétents.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités une ordonnance de M. Shields limitant le nombre de voyageurs à admettre dans les cars urbains est longuement discutée.

M. Shields, l'auteur de l'ordonnance, explique qu'il n'a en vue que d'améliorer le service et d'assurer le moyen d'attaquer la concession de la compagnie des cars urbains et de la forcer à mettre plus de cars en circulation à certaines heures.

M. McRacken, vice-président du conseil, s'élève fortement contre l'ordonnance.

Il déclare qu'il ne voit pas actuellement de remède aux inconvénients dont on se plaint, mais que l'ordonnance proposée ne ferait que les augmenter. D'un autre côté, ajoute M. McRacken, si l'auteur de la proposition estime que la compagnie viole son contrat il est très facile de l'attaquer, et il n'est nullement besoin d'une nouvelle mesure pour obtenir ce droit.

M. Cucullu demande que la question entière soit référée au maire et l'avocat de la ville.

Pendant vingt minutes ou davantage M. Moss fait des remarques plus ou moins humoristiques pour arriver à la conclusion qu'il est opposé à l'ordonnance.

M. Frantz se range de l'avis de M. Cucullu et demande la soumission de la question au maire et à l'avocat de la ville.

M. Dickson dit que l'ordonnance originale était si faible que son auteur a dû l'amender, et que dans son opinion les amendements apportés par M. Shields la rendent encore plus faible. Il déclare qu'il votera contre.

M. Shields clôt la discussion et demande que l'ordonnance, étant donnée l'absence de plusieurs conseillers, reste en suspens jusqu'à la prochaine séance.

M. Moss demande le renvoi de l'ordonnance à une date indéterminée.

Cette proposition est repoussée par huit voix contre six, le conseil se départageant comme suit :

Oui—Cucullu, Dixon, Frantz, McRacken, Mehle, Moss.

Non—Briede, Ewing, Goebel, Lautenschlaeger, Memory, O'Connor, Schaebel, Shields.

Enfin l'ordonnance est renvoyée à la prochaine séance par neuf voix contre cinq, les conseillers votant de la façon suivante :

Oui—Briede, Ewing, Frantz, Goebel, Lautenschlaeger, Memory, O'Connor, Schabel, Shields.

Non—Cucullu, Dixon, McRacken, Mehle, Moss.

Quelques autres ordonnances d'intérêt secondaire sont adoptées et après la lecture des affaires nouvelles la séance est levée.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Antoine Lewis à Bertha Anderson, Edward Costelle à Fannie Carter, Charles Dunstan à Adele Lewis, Clinton Stegall à Suste E. Dogan, Robert Stepoie à Loretta Cox.

NAISSANCES—Mmes Albert Castel, un garçon; George Michel, une fille; Fernand J. Geipl une fille, Dominico Rini, une fille; Gustave Goday, une fille; Frank Brown, une fille; Peter Hayes, un garçon; George F. Seemann, un garçon; E. J. Domiciqus, un garçon; Albert L. Mereide, une fille; William Porter, un garçon; Salvatore Giardina, une fille; Calogero Scafidi,—— Edwin F. Haag un garçon; Arthur W. Charles, une fille.

DÉCÈS—Charles Harold, 20 ans, hôpital de charité; Mme Veuve Joseph Tricou, 80 ans, 541 Marigny; Mme Wilhelmine Stelbing, 50 ans, 522 Bellecastle; Louis Mitchell, 13 mois, Salle St John Baptiste; Bennie Smith, 6 mois, 2728 Freret; Oscar Williams, Jr, 2 ans, 1217 Congress; George Frank, Jr, 8 jours, 2709 Urquhart; Sarah Zeller, 1 mois, 1616 Annonciation; Rita A. Alsu, 2 ans, 2113 Toledano; Nicholas Ruth, 1 mois, 2127 Howard; J. C. Eagan, 72 ans, Hôtel Dieu.

Buvez la "Sparkling Abita Water" $1.60 la douzaine de bouteille livrée, à domicile.

DÉCÈS.

SPANO—Décédé lundi, 17 novembre 1902, à 8.15 heures P. M., ANTHONY SPANO, âgé de 59 ans, natif d'Italie et résidant en cette ville depuis 45 ans. Les parents et amis de la famille, ainsi que les membres et membres de la Loge Garibaldi No 79 K. of P. et Etoile Romagnole sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu de sa dernière résidence, No 519 rue Bed Franklin, mercredi après-midi, 19 courant, à 3 heures.

18 nov—2t

JOHN BONNOT

En ce moment de pompes funèbres

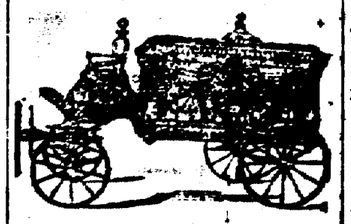

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'ensemencement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 982.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Embaumements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à l'heure que nous sommes.

1er août 1901—1an

AMUSEMENTS.

SAISON 1902-1903. **OPERA FRANÇAIS.** Direction F. CHARLIER.

JEUDI, 20 NOVEMBRE 1902.

Représentation de Gala en l'honneur des Dames des Membres de la Convention "Hardware Jobbers Association".

L'AFRICAINE.

Grand opéra en 5 actes de Meyerbeer, pour les débuts de MM. BERNAUDON et MERY et la rentrée de M. FAIX avec MM. Bouisson et Dens et Mme Fouley et Pierre.—Ballet réglé par M. Dufresne.

Bureaux, 7 heures p. m. Rideau, 8 heures p. m.

Prix des places—Parquets, 1.50, 1.00 et 75c. Loges découvertes, $10; Loges d'avant-scène des secondes, $10; Balcons, fauteuils, 1.50; Balcons, 1.00; Amphithéâtre, 75c; Fauteuils d'orchestre, $1; les autres 75c. Entrée générale, $1.50. Loges grillées, 50c. Troisième étage, deux premières rangées, 50c; les autres, 35c; Quatrième, deux premières rangées, 25c; les autres, 15c.

Le contrôle est ouvert tous les jours, excepté le dimanche, de 10 a. m. à 5 p. m., au Magasin de Musique de Grunewald, rue du Canal.

PARC AUDUBON.

CIRQUE Dernière CHANCE

Représentations d'Adieu Aujourd'hui à 2 et 8 P. M.

IMMENSES CIRQUES UNIS DE

FOREPAUGH et SELLS BROTHERS.

DERNIÈRE CHANCE DE VOIR

DIAVOLO

Dans l'acte hardi, réussant le danger et défiant la mort.

PARCOURANT LE CERCLE

Qui a bouleversé cette la plus grande sensation de l'époque. "Diavolo" dont vous avez lu le récit mais que vous n'avez jamais vu.

LES ZOUAVES AURORA

Les Soldats les Mieux Rémunérés au Monde.

LES DIX INCOMPARABLES POTTERS

Le plus Grand Acte Aérien sur Terre.

Les 23 Champions Sauteurs Montant à Poil.

LES 7 GAYELLES—Tourbillonnement de Gyrolet.

Tickets pour places réservées en vente à la Pharmacie Cannaday, coin des rues Bourbon et Canal.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts.

Enfants au dessous de 9 ans, moitié prix.

19nov—1f

AVIS SPECIAUX.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD de la Nouvelle-Orléans, No 324 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 15 novembre 1902.—Conformément avec l'Article IV de la Charte, une élection pour les Directeurs de cette Compagnie, pour servir pendant l'année prochaine, sera tenue au bureau de la Compagnie, LUNDI, le 1er décembre 1902, de 11 heures A. M. à 1 heure P. M.

SCOTT McGEHEE, secrétaire.

15 nov—au 1er déc inc

LE CRESCENT.

TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Paris pour toutes les courses étrangères Sûrs.

Le meilleur SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Croup, Grippe et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu par tous les pharmaciens.

1 nov 1901—1 an

4 DEBOUCHES IMPORTANTS

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

Aucune embarras pour répondre aux questions.

Aucun Changement de Char au Nord du Texas

Pour les conditions supérieures des passagers demandez A. H. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hôtel St-Charles.

1er nov—

TULANE ce soir.

Matinée Mercredi et Samedi à 1.

ELSIE de WOLFE

Et sa Compagnie Excellente JOHN MASON,

Dans la Comédie-Drame Sensationnelle de CLYDE FITCH,

THE WAY OF THE WORLD.

Sous la Direction de Nathaniel Hall.

La semaine prochaine—LOUIS JAMES ET FREDERICK WARDE. 16 nov—5t

GRAND OPERA HOUSE.

Commençant avec la Matinée de dimanche. Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi et Samedi

MELBOURNE MACDOWELL AND FLORENCE STOCK,

Supportés par la Grand Opera House Stock Co.

Présentant une production distinctive de la pièce de Sardou,

ANTONY AND CLEOPATRA.

Magnifiques mise en scène et décors historiques. Danses costumes chatoyantes.

Prix des Matinées—10, 20, 30.

Prix du Soir—10, 20, 30, 50c.

Matinée de dimanche, 20 novembre—"LA TOSCA." 16nov—5t

CRESCENT ce soir.

Matinées Mardi, Jeudi, Samedi à 1.

LA FAMEUSE TROUPE DE MARIE LEX CAMPBELL,

MY PARTNER.

Une Bienveillante Histoire de la Vie de l'Ouest Parfaitement Exécutée.

Nouveaux Décors. Nouveaux Effets.

Et une Superbe Compagnie d'Artistes.

La semaine prochaine — Kate Claxton, dans THE TWO ORPHANS. 16 nov—5t

ST. CHARLES Orpheum

Matinée et ce Soir,

VAUDEVILLE MODERNE.

[illegible] THE CO-VIERE de BOUCHOUX; GEO. [illegible] BAY; THORNE & CARLINGTON; HAYES [illegible] MAN; MISS ZO [illegible] ION; CHEVRELL; FOUR TRAINED ANIMALS.

PRIX—Soirées 50, 35, 10; Matinées sauf loges réservées, 25c. 15nov—

AUDUBON. CE SOIR.

C. PICOU 1208-11.

Matinée aujourd'hui, 3 p. m.

Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, Samedi à 2 p. m.

Baldwin-Melville Stock Co.

Dans une production intitulée de

THE PLUNGER

Magnifiques mises, Situations émouvantes.

Matinées—10, 20, 30c.

Soirées—10, 20, 30, 50c.

Semaine du 23 novembre — "QUO VADIS." 16 nov—6t

AVIS

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort-Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.25 P. M. Billets aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LEMBERT,
Agent général pour le Fret et les Passagers.

J. A. FANDRET,
Surintendant.

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau : 638 Place Commerciale

26v—1an

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS [illegible] MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP [illegible] SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS SANS PAREIL par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS PENDANT LA DENTITION. Il SOULAGE LE PETIT SOUFFRANT immédiatement. C'EST LE MEILLEUR REMÈDE contre la DIARRHÉE. Il FAIT DISPARAÎTRE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. Il vous est vendu chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander "Mrs. Winslow's Soothing Syrup," et ne prenez rien d'autre. [illegible]

voquer.

"M. Armand Trémansey l'invitera à danser....Et peut-être qu'alors il lui fera part de son amour.

"Voilà l'espoir de ma chère enfant, j'en ai la conviction.

Il passait la main sur son front.

Et le marquis avait, lui aussi, le cœur serré.

Il connaissait Jane de longue date.

Petite fille, il l'avait tenue sur ses genoux.

Il savait quelle nature d'élite ....quelle délicatesse de sentiments elle possédait.....certes, elle méritait d'être heureuse.

Armand Trémansey le comprendrait il ?

M. Gérald reprit :

—Si vous voulez me faire un grand plaisir, cher marquis, vous consentirez à être des nôtres, samedi.

—Vous savez bien que j'ai horreur de toute fête....de tout endroit où l'on s'amuse. Cette gaieté à laquelle je serais étranger me ferait mal.

—Vous souffrez donc toujours, mon pauvre ami ?

—Toujours.

Et le comte murmura, mais si bas que Gérald ne l'entendit pas:

—Je souffrirai toute ma vie.

Le banquier poursuivit :

—Je comprends que cette soirée n'ait aucun charme pour vous....Mais si j'insistais quand même pour que vous condescendiez à y paraître, ne fût-ce que quelques minutes.

—Pourquoi, Gérald ?

—Simplement pour que vous vous rencontriez avec M. Armand Trémansey.

Et comme le comte esquissait un geste de protestation :

—Si....si....dites oui..... Vous êtes mon meilleur ami.... C'est en vous surtout que j'ai confiance.....Votre jugement me sera précieux....Je souffre ....vous le voyez bien....vous m'aiderez....vous me soulagerez....Allons, c'est dit....vous ne pouvez refuser cela à un père qui vous implore.

Il s'était approché de M. d'Aulnoye et lui avait pris la main.

Et celui-ci sentait qu'il n'était plus possible de refuser....qu'il devait, malgré tout l'ennui qu'il en éprouvait.....se rendre à cette invitation....à cette prière.

—Soit....prononça t-il.

Mais il ajouta :

—C'est uniquement pour vous obliger, mon ami.

—Je n'en doute pas....Aussi est-ce de tout cœur que je vous dis, merci !

Et le banquier serrait dans ses larges mains, les mains longues, effilées, aristocratiques, du comte.

Une voix au timbre frais, joyeux, les fit se retourner soudain :

—Que complotez-vous donc là tous deux ?

Un cri—le même—monta à leurs lèvres :

—Jane !

La jeune fille ayant soulevé une portière sans qu'ils l'eussent entendue, se tenait non loin d'eux.

Elle souriait.....

Il était évident qu'elle n'avait pas surpris la conversation échangée entre son père et M. d'Aulnoye.

Elle s'approcha de celui-ci.

—Ah ! monsieur le marquis... quelle bonne surprise vous nous faites.....Combien je suis heureuse de vous voir !

—Ma chère enfant.

Il l'avait attirée à lui. Il déposa dans ses cheveux un baiser paternel.

—Vous voici de retour ? demanda t-elle.

—Oui.

—Pour longtemps, cette fois, j'espère !

Il eut un hochement de tête.

—Malheureusement non..... mademoiselle Jane...

—Comment, vous repartez encore ?

—Oui, mais pas à l'étranger, cette fois....Je possède dans les environs de Dijon un château, celui de mes ancêtres, qui menace ruine....Ces dernières années je l'ai quelque peu négligé ....Il est grand temps pour moi de m'occuper de sa restauration.

Elle continuait de sourire.

Et il la trouvait transfigurée.

L'expression de mélancolie qu'avait autrefois son visage, pâle et fin, s'était très atténuée, avait presque disparu.

Les lèvres étaient devenues très roses.....l'éclat des yeux plus vifs, les joues plus colorées.

Sous l'influence de l'amour, une transformation s'était faite en elle.

Sa beauté semblait avoir gagné un charme nouveau. Elle était l'adorable créature capable d'inspirer les plus folles passions, les plus sincères tendresses.

En la regardant, il semblait à M. d'Aulnoye que les craintes du banquier, les siennes mêmes étaient injustifiées.

Il ne paraissait pas possible qu'un mari, quel qu'il fût, ne s'éprît pas d'une femme aussi charmante.

..Pas possible qu'il ne se consacrât pas à son bonheur.

..Qu'il ne l'entourât point de sa tendresse constante et de son amour.

Jane, maintenant, s'était tournée vers son père.

Elle avait sauté à son cou et elle l'embrassait, disant :

—Tu sais, père, que ma robe sera une véritable merveille... Je vais être fort jolie.

Et lui dont le cœur était affreusement serré, lui qui pensait à la séparation prochaine....à l'abandon....à la solitude..... lui....souriait aussi :

—Tant mieux....mon enfant.

Ensuite, désignant M. d'Aulnoye :

—A propos....ma chérie.... il faut que je t'annonce une grosse nouvelle....samedi.... notre cher ami est des nôtres.

La jeune fille aussitôt battit des mains.

—Ah...que j'en suis contente.

Et elle courait de nouveau vers le marquis.

—Bon ami... dit-elle....c'était ainsi qu'autrefois elle l'appelait, lorsqu'elle n'était qu'une enfant .....Bon ami, il faut que pour vous remercier je vous embrasse.

Puis après qu'elle lui eut déposé un sonore baiser sur la joue, elle ajouta avec gravité :

—Vous avez toujours été si sauvage, monsieur d'Aulnoye... Jamais vous n'avez voulu paraître à l'hôtel....Et dame ! on ne s'amusait guère alors.

"Mais samedi... il n'en sera plus de même... ce sera fête.... il faudra ne plus songer à votre tristesse ..... Moi aussi, vous le rappelez-vous, naguère j'étais mélancolique et sombre. Vous me le reprochiez alors....Maintenant c'est fini....La joie de vivre m'a conquise....J'ai du bonheur plein le cœur.

Et légère....frou-frou-tante, du feu aux joues, une flamme aux yeux, elle s'éloigna métamorphosée vraiment depuis quelques jours, depuis qu'elle était sûre d'être aimée... sûre que samedi celui pour qui son cœur battait si fort allait lui murmurer à l'oreille des mots pleins de douceur et de tendresse.

..L'aveu peut-être.

Et quand elle eut quitté le cabinet sévère de son père et qu'il n'y eut plus que son parfum, un exquis parfum de violette flottant dans l'air, le banquier se tourna vers son ami.

—Vous voyez, murmura-t-il, elle est ainsi depuis quelques jours....J'en suis bien heureux. Sa tristesse a complètement disparu.

Pourtant il poussa un soupir.

Et comme un écho à sa pensée la voix de M. d'Aulnoye prononçait :

—C'est parce qu'elle aime !

.....

Et quand le samedi venu, Armand arriva, le soir, avec d'autres invités elle n'eut plus d'yeux que pour lui, la jolie Jane !

Il portait haut la tête, car maintenant il ne doutait plus de son succès, de la réussite de ses projets ambitieux.

Il n'avait aucune appréhension.

Il se sentait fort et, pour une période d'une année au moins, à l'abri de toute indiscrétion, libre d'agir à sa guise, libre d'exploiter ce succès qui eût dû revenir à un autre.

Il fallait en profiter, assurer l'avenir.

Il était bon joueur : la partie ne l'effrayait point.

A présent qu'il était débarrassé de toute inquiétude....qu'il savait Pierre à son aise, il ne doutait plus de la réalisation du plan audacieux qu'il avait conçu et dont rien désormais ne pouvait empêcher l'exécution.

Jane, il le voyait, l'aimait passionnément.

M. Gérald, plus sûr, plus méfiant, lirait peut-être dans son jeu.

Il importait donc d'agir promptement.

Et puis le père....ne semblait avoir d'yeux que pour sa fille. Il en passerait par toutes les volontés de celle-ci.

La conquête définitivement... se l'attacher par des liens indissolubles, tel devait être son but.

Déjà....dans le monde....le bruit courait de cette tendresse naissante.

A continuer